

demandé la conversion, ce qui fait que le prêteur n'a pas même la consolation d'être payé de suite. Et pour maintenir les cours le gouvernement déclare qu'il payera encore 2 francs le coupon de janvier prochain.

— Grâce à tous ces artifices, la rente italienne soutient ses cours, personne ne demande le remboursement, et l'Italie exulte *for ever*.

— Son Parlement, malgré les socialistes qui forment une minorité d'une soixantaine de membres, évite avec soin de se lancer dans la politique anticléricale. C'est ainsi que récemment, à propos d'un projet de loi sur le Midi de l'Italie, elle a refusé de voter un article qui consacrait le principe du rattachement à l'Etat de toutes les écoles primaires. On dira que l'Etat étant catholique les écoles le seraient aussi : erreur profonde. L'État est bien officiellement, de par le premier article de son statut, catholique ; mais en pratique, si on en excepte quelques grandes cérémonies d'apparat, il est laïque dans l'ensemble de sa législation. L'enseignement qui dépend de l'Etat est au moins neutre, et il en aurait été de même de l'instruction primaire. Celle-ci restant à la charge des communes qui sont en grande majorité catholique, il s'ensuit que l'influence de l'Eglise est bien plus considérable, et c'est précisément ce que voudraient miner les socialistes qui n'ont pu réunir sur leur article que 90 voix.

— Mais il ne faut pas l'oublier, il se fait un mouvement lent en Italie qui oriente peu à peu les masses du côté du socialisme, et du socialisme anticléricale. Les Ligues de résistance, Chambres de Travail, etc., etc., sont autant de foyers de haine contre l'Eglise, et font passer cette haine avant même leurs propres intérêts. Sauf dans le Nord de l'Italie, les catholiques ne luttent pas assez énergiquement sur ce terrain. Comme en France ils se contentent de gémir, ce qui n'est pas difficile ; de